

Compte rendu du CSAL et du CSAL/FS

-

14 et 15 octobre 2025



Ce document synthétise les comptes rendus des CSAL FS et CSAL du mois d'octobre 2025.

Les séances commencent par la lecture des liminaires des représentants du personnel. Outre la situation politique ubuesque relevée par tous, restent les problématiques inhérentes à la DGFIP :

- **Attractivité** : la direction énumère les actions entreprises pour promouvoir l'administration et surtout la sphère informatique auprès des universités et des formations post-BAC. La direction met en avant la participation des équipes informatiques aux salons étudiants et les partenariats avec les différents établissements d'enseignement supérieur (A l'image des conventions avec l'école supérieure de génie informatique et l'IUT de Strasbourg.)
- La direction adresse ses félicitations aux plateaux d'assistance pour les bons résultats consignés dans l'enquête informatique.
- **La PSC** : malgré les informations, le choix des agents concernant les options disponibles laisse parfois pantois : quelle configuration d'option permet d'adhérer au plus proche de la situation actuelle avec la MGEFI ?
La direction énumère les différentes formes d'information existante, insiste sur la présence de conseillers mutualistes pour des RDV personnalisés avec les agents qui le en font la demande.

Commentaire de la CFTC : La CFTC espère que cette offre d'informations en ligne qui devient la règle va permettre d'éclairer les agents dans leur choix et de dissiper les inquiétudes pour les situations les plus particulières ? De plus les rendez personnalisés sont limités à 10 minutes, ce qui semble peu.

- **Changement des modalités du rythme de travail du plateau TOSCANE**, les OS déplorent le manque de concertation avec les représentants du personnel.
- **ESI de Metz** : la DRFIP de Moselle annonce une étude à grande échelle pour tous les bâtiments de la DGFIP situés à Metz. L'ESI de Metz étant hébergé par la DRFIP, il sera embarqué dans les transformations à venir, voire les déménagements à venir.
La direction prend acte de la volonté du DRFIP du 57. La direction prend acte de la volonté du DRFIP du 57 et souhaite si possible un maintien des équipes à la même

adresse après les éventuels travaux.

- ESI de Strasbourg : la direction a rencontré le DRFIP du Bas-Rhin et le RPIE (Responsable de la Politique Immobilière de l'État), le projet du parking silo est toujours d'actualité, les bureaux de la centrale demandent les futurs plans à l'Eurométropole qui ne les a pas encore transmis. A noter que le préfet ne retient pas (pour l'instant) la cession du bâtiment entier.
- L'intelligence artificielle : citée de plus en plus lors des réunions, la direction générale insiste pour intégrer l'IA dans nos process de développement. Ce sujet pourra faire l'objet d'un débat en CSAL lorsque suffisamment d'informations seront réunies.

Commentaire de la CFTC : les belles promesses d'une nouvelle technologie font toujours rêver les décideurs qui n'y voient qu'un moyen de réduire les effectifs. Orienter l'IA vers la réalisation des tâches répétitives doit permettre aux agents de gagner du temps finalement pour des objectifs à forte valeur ajoutée. Attention à ne pas succomber au chant des sirènes...

- La baisse de 10 % de traitement en cas de congés maladie provoque des situations inquiétantes pour les agents, c'est une double peine à ajouter au jour de carence.

Commentaire de la CFTC : ces mesures prises par le gouvernement précédent commencent à montrer leurs effets délétères sur les agents. En pratique, l'administration s'attaque à votre porte feuille lorsque vous êtes le plus vulnérable...
« Quelle indignité ! »
Et augmenter l'attractivité de la fonction publique, tout en continuant à dégrader les conditions de travail : l'impossible équation...

- Recyclage SST prévu à Strasbourg. A noter que les agents sont parfois réticents à accepter des stages, notamment « gestes et postures », selon la direction.

Bilan budget de la formation spécialisée

- La direction déplore que certaines formations menées sur le budget de la formation spécialisée ne trouvent pas de volontaire.
- Le catalogue de rentrée proposé permet aux agents arrivants de s'équiper (sacoches vélo, polaires...).
- Proposition d'une session recyclage SST à Strasbourg

bilan télétravail 2024

La direction nous fait la lecture du bilan du télétravail pour l'année 2024. Mr Sauvage nous explique que l'octroi du télétravail est acte managérial, c'est le chef du chef de service qui décide. Actuellement, la règle s'édicte ainsi :

- 3 jours réguliers = exception
- ponctuel = contingenté
- **Télétravail pour circonstances exceptionnelles** : modification prochaine des circonstances via une future note de service.

Les modalités du télétravail sur les plateaux d'assistance de Strasbourg posent problème. Actuellement, les agents peuvent avoir 2 jours de télétravail réguliers (fixes) par semaine. Tout jour pris de manière « exceptionnelle » doit être récupéré sur un jour de télétravail fixe. De plus, les horaires sont différents : en télétravail, les agents doivent commencer à 08h00, alors qu'au bureau, c'est le régime des horaires variables qui s'applique (07h00 à 18h30)

Une demande est faite pour revoir la réelle utilité des permanences en AT PRO.

Commentaire de la CFTC : nous ne comprenons pas pourquoi les plateaux d'assistance de Strasbourg bénéficient de règles différentes, non seulement des autres services sur le même PUV, mais aussi en contradiction avec les règles établies pour le télétravail par la DGFIP (cf le protocole du télétravail actuellement en vigueur). Cette situation de refus entraîne chez certains agents un sentiment de frustration et de manque de considération alors que les concessions à effectuer par la direction sont minces.

D'habitude, la direction nous oppose les règles édictées par la centrale, mais dans ce cas précis, nous assistons à la situation inverse. Étrange, d'autant plus que les arguments présentés par la direction nous laissent dubitatifs... (antériorité de la situation, convention signée telle quelle, service rendu au public...)

Sur les traces des explications, et surtout d'une amélioration, l'enquête continue...

Résultat de l'enquête informatique

La direction nous fait le commentaire des résultats de l'enquête informatique. ISCFE-IFER dont le développement est assuré par Besançon et l'exploitation pour Strasbourg recueille des lauriers en se positionnant à la première place. Des progrès sont à effectuer sur les promotions et l'utilisation des outils collaboratifs.

Commentaire de la CFTC : même si nous partageons la reconnaissance du mérite des agents quant aux bons résultats de l'enquête, tout n'est pas rose..

- faible taux de participation à 26 %
- ISCFE-IFER application préférée, mais pas de formation réelle des plateaux.
- Manque d'information des agents en matière numérique

Nous voudrions connaître les raisons d'un tel niveau de participation.

Déplacement d'un poste d'IDIV de Strasbourg et Reims.

La direction justifie ce déplacement par le pilotage Medoc DATABASE et FACTELEC et la non utilisation de ce poste d'IDIV à Strasbourg. Elle souligne que ces choix ne sont jamais gravés dans le marbre et que nouveaux postes pourraient être créés à Strasbourg en cas d'arrivée de nouvelles missions.

Commentaire de la CFTC : nous restons circonspects par ce jeu des chaises musicales. La souplesse apportée par ce type d'opération au niveau des RH ne serait pas nécessaire si les effectifs n'avaient pas été réduits au cours des années.

Fiches de signalement

Toutes les fiches de signalement font l'objet d'une appropriation par l'assistante de prévention, et d'un traitement.

Commentaire de la CFTC : SIGNALFIP est désormais devenu le point focal de remontée des problèmes des agents. Les agents ne doivent pas hésiter à l'utiliser.

Questions diverses :

→ Nous signalons que le resserrement des effectifs porte atteinte à la bonne transmission des connaissances, et que les « sachants » partent à la retraite (ou en mutation) avec de plus en plus de difficultés pour assurer une bonne transmission des savoirs.

Réponse de la direction : cette problématique est connue, et tout est fait pour y remédier dans la mesure des moyens disponibles.

Commentaire de la CFTC : Justement, les moyens disponibles deviennent, chaque année, de moins en moins adéquats. En 2025, la DGFIP va concéder 550 emplois, sans sourciller. Le problème est que la charge de travail reste la même, donc ce sont les agents qui payent cette politique mortifère des services publics.

→ Matériel entretien vélos disponible sous forme d'une « boîte à outils » sur Reims / Chalons et Besançon. Information vers les cyclistes pour Strasbourg de la présence d'un point réparation près de la DISI.

→ Information aux agents sur le don de jour de congés.

→ Avenir de l'ADO de Reims, aucune décision prise au niveau national (transfert des tâches de l'ADO au SDNC?)

→ Demande d'un point sur le déploiement de window11, la direction annonce un taux de déploiement de 96%.

→ ESA de Strasbourg : demande de pose d'un isolant

→ Demande de précision sur le schéma directeur récemment publié par la DGFIP. La direction nous propose d'en débattre lors d'une prochaine rencontre.

Commentaire de la CFTC : ce document maintes fois réclamé par les représentants du personnel doit nous permettre de tracer plus précisément l'avenir des services informatiques. Même si en l'état, il apporte des grandes orientations, son étude reste une source d'information.

→ Nous faisons remarquer que 2025 était prévue pour être une année « santé mentale », et que les actions semblent timides par rapport aux enjeux. La DGFIP a été touchée par une vague de drames dont les médias se sont fait écho pendant l'été.

La direction répond que des formations vont être bientôt dispensées pour encadrer le statut de « secouriste en santé mentale ».

Commentaire de la CFTC : nous sommes persuadés que cette grande cause nationale devrait avoir plus que des déclarations d'intention, et que la santé mentale devrait être un sujet systémique pour la DGFIP (étude et prise en compte des causes et conséquences au sens sur la globalité de l'administration)

→ L'ESI de Reims a subi une inondation. Les dégâts matériels sont minimes. La question est posée de la vétusté de certains matériels.

→ les agents seront bientôt destinataires d'une note concernant le Compte Personnel de Formation.

Nous sommes présents pour porter vos demandes auprès de la direction et dans toutes les instances, n'hésitez pas à faire appel à nous.

L'équipe locale de la CFTC reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions (quand nous avons les réponses...)

